AB SERVICES
S.A.S.U au capital de 100 Euros
Siège social : 200 Boulevard de la Résistance – 71000 Mâcon France
Siret : en attente
Code APE : 0121 Z

ASSEMBLE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03 Février 2026

L'an deux milles vingt-six, et le 03 Février à 08 heures, le Président est au siège social en assemblée générale extraordinaire.

Il à été établi une feuille de présence signée par le Président en entrant en séance.

Monsieur Aimad BENDOUBAJ préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Le rapport du gérant
Le texte de la résolution proposée

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mise à la disposition du Président plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nomination du nouveau Président,
Pouvoir à donner.

Le Président ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions Suivantes à l'ordre du jour :

AB

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale accepte la nomination à ses fonctions de Président de Monsieur Aimad BENDOUBAJ, à compter du 03 Février 2026 à 09h00
Et lui donne quitus entier et sans réserve pour la gestion.

Pour la durée indéterminée, Monsieur Aimad BENDOUBAJ
Né le 13/02/1984 à Chichaoua au Maroc, demeurant chez Duhard Marc, 03 Lieu-dit la Brande à Bayas (33230), marié, de nationalité marocaine.

Le Président exercera ses fonctions avec les pouvoirs prévus à l'article 13 des statuts.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous les pouvoirs au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal, à l'effet de remplir toutes les formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 09 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signée Par le Président.

A Mâcon, le 03 Février 2026

Monsieur Aimad BENDOUBAJ,
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »
Bon pour acceptation des fonction de Président
AB